

Le 16 novembre 2011

## Secteur optionnel, trop... c'est trop !

Une fois de plus, nous avons été trompés sur un objectif qui nous semblait essentiel pour les professions exerçant en plateaux techniques lourds à savoir, le secteur optionnel. En effet, depuis les accords d'août 2004, c'est-à-dire depuis 7 ans, alors qu'il nous avait été promis de modifier la situation des praticiens bloqués dans le secteur 1, anciens chefs de clinique et de trouver une solution afin de les sortir du carcan qui devient, pour eux, intenable, solution qui avait pour avantage également de permettre à des praticiens qui souhaitaient garder leur liberté de basculer, pour certains d'entre eux, du secteur 2 vers le secteur optionnel : les promesses n'ont pas été réalisées.

Rappelons que les tarifs sont bloqués depuis près de 30 ans pour nos spécialités avec une déconnexion entre les tarifs réels et les coûts de nos interventions. Ceci nous conduit à augmenter nos honoraires par le biais du secteur 2, seule solution pour rendre viable l'économie des PME que représentent nos cabinets et notre activité dans les plateaux techniques lourds en chirurgie, obstétrique et anesthésie.

Après le non respect des accords d'août 2004, le secteur optionnel n'a également pas été respecté après les négociations du 15 octobre 2009 pourtant menées sous la menace de la loi Bachelot, enfin cet accord n'a pas été respecté à nouveau alors que le secteur optionnel avait été acté dans la nouvelle convention en 2011 et faisait partie des priorités affichées par le Président de la République.

Trop c'est trop ! Ces trois reniements ne nous permettent plus de croire les promesses qui nous sont faites, qu'il s'agisse des tutelles, du gouvernement, de l'assurance maladie, des mutuelles et des assurances complémentaires. En agissant ainsi on fera en sorte que le nombre de praticiens du secteur 2 ne puisse qu'augmenter en nombre, un climat de défiance s'installe entre les médecins libéraux et les partenaires qu'il s'agisse de l'UNCAM et de l'UNOCAM. On ne voit pas comment la confiance pourrait être rétablie. Dans le contexte actuel, cette situation n'est pas plus tolérable vis à vis des patients que vis à vis de l'avenir de nos spécialités à risques. Il est urgent qu'une solution courageuse soit décidée.

**Contact presse : Jacques CATON**  
**Président de l'AOC/CSMF**  
**Tél. 06.07.39.76.15**